



Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025 à 19 heures, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ, maire;
Luc DUVAL, conseiller;
Éric FRÉCHETTE, conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE, conseillère;
Marc PAYEUR, conseiller;
Marie-Josée-PLEAU, conseillère;
Christian TISLUCK, conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, directrice générale et greffière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2025-03-047 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Sur proposition de Marie-Josée Pleau, appuyée par Luc Duval, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

2025-03-048 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025.

Sur proposition de Marc Payeur, appuyée par Luc Duval, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 tel que présenté.

2025-03-049 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2025

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2025.

Sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Christian Tisluck, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 février 2025 tel que présenté.

RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE - DÉPÔT

La directrice générale dépose le rapport du service de sécurité incendie du mois de février 2025.

RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME - DÉPÔT

La directrice générale dépose le rapport du service d'urbanisme du mois de janvier et février 2025.

2025-03-050 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de Marc Payeur, appuyée par Krystel Houle-Plante, il est unanimement résolu d’adopter les comptes du mois tels que déposés d’un montant total de 331 061,21 \$.

Je soussignée, Line Bilodeau, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Line Bilodeau, DMA
Trésorière

2025-03-051 PROJET D'EXPANSION DU PARC MARIE-VICTORIN - 11e VERSEMENT DE LA SUBVENTION

CONSIDÉRANT QU' aux termes de la résolution no 19-181, la Ville avait manifesté son intention au Parc Marie-Victorin de contribuer au projet d’expansion à la hauteur de 300 000 \$ tel que proposé dans le montant financier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se poursuivent et les représentants du Parc Marie-Victorin demandent à la ville de procéder à un onzième versement de la subvention;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Josée Pleau, appuyée par Éric Fréchette, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls est autorisée à effectuer un onzième versement d'une somme de 62 010 \$ au Parc Marie-Victorin au mois de juin 2025.

QUE la trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires aux fins de la présente résolution à même le fonds général.

Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Parc Marie-Victorin.

2025-03-052 SUIVI DE LA PÉRIODE D'ESSAI D'UN EMPLOYÉ

CONDÉSIRANT QUE la personne salariée no 02-28 est présentement en période de probation;

CONSIDÉRANT QUE les résultats obtenus de la personne salariée no 02-28 ne sont pas à la hauteur des attentes de la Ville et ne correspondent pas aux exigences requises par le poste occupé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Tisluck, appuyée par Krystel Houle-Plante, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

QUE la Ville met fin à la période de probation et au lien d’emploi de la personne salariée no 02-28, à compter du 5 mars 2025 à 9h;

QU’une copie de cette résolution soit transmise à la personne salariée no 02-28 afin de l’informer de la décision prise par le conseil municipal ainsi qu’une lettre explicative;

QU’Annie Lemieux, directrice-générale et greffière, soit et est autorisée à signer et à compléter tous les documents relatifs à fin à l’emploi de l’employé no 02-28 auprès de la Ville.

QUE Line Bilodeau, trésorière, soit et est, par les présentes, autorisée à affecter et verser les montants requis à l’employé no 02-28, le cas échéant.

2025-03-053 FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE M GUILLAUME FORTIN

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 2024-07-133, le conseil a embauché monsieur Guillaume Fortin à titre de journalier au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE sa période de probation de six mois, tel qu'indiquée aux conditions de travail des employés municipaux, s'est terminée le 12 février 2025;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la confirmation de l'emploi de monsieur Fortin, sur recommandation de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Christian Tisluck, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le conseil municipal confirme la nomination de monsieur Guillaume Fortin au poste de journalier du service de travaux publics de la Ville de Kingsey Falls.

COPIE de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à monsieur Fortin.

2025-03-054 PRÉPOSÉ.E.S INFRASTRUCTURES SPORTIVES - GRILLE SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a un besoin de préposé.e.s pour veiller aux infrastructures sportives;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter ce poste à la grille salariale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Luc Duval, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le conseil autorise la Ville d'ajouter le poste de préposé.e.s aux infrastructure sportives pour veiller à celles-ci.

QUE le poste de préposé.e.s remplace et inclut le surveillant de la patinoire.

2025-03-055 **RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL (PHASE 1)- OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a lancé l’appel d’offres no 2025-01 (KIFM-262321);

CONSIDÉRANT QUE ce contrat est accordé à la suite de l’adoption du règlement d’emprunt et de son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une somme de 10 000\$ à la suite d'un partenariat avec la caisse Desjardins des Bois-Francs.

CONSIDÉRANT QUE les résultats d’ouverture des soumissions, dont les entreprises soumissionnaires sont (prix taxes incluses) :

Marc-André Paysagiste	810 558,83 \$
Groupe SW	849 397,10 \$
TGC	977 000,00 \$
Excavation Gagnon et Frères	978 000,00 \$
Entreprise Delorme	1 004 983,90 \$
Excavation Tourville	1 023 400,00 \$
Cité Construction	1 025 135,50 \$
Tessier Récréo-Parc	1 095 199,84 \$

CONSIDÉRANT QUE la firme Marc-André Paysagiste a déposé la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT QUE des montants sont prévus pour ce contrat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Luc Duval, appuyée par Marie-Josée Pleau, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls accorde le contrat pour le réaménagement du parc municipal (phase 1) à la firme Marc-André Paysagiste, le tout tel que prévu à l’appel d’offres no 2025-01 (KIFM-262321).

QUE le maire et la directrice générale et greffière sont autorisés à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.

Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Marc-André Paysagiste.

2025-03-056 **COMITÉ TRAVAUX PUBLICS - ATTENTES**

CONSIDÉRANT QUE le nouveau poste de directeur des travaux publics est désormais comblé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a nommé leurs attentes vis à vis ledit directeur;

CONSIDÉRANT QUE dans celles-ci, une demande de créer un comité fut nommé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Éric Fréchette, appuyée par Marc Payeur, il est unanimement résolu ce qui suit :

QU'un comité sera créé et sera constitué de deux conseillers, Luc Duval et Marie-Josée Pleau, du directeur des travaux publics ainsi que la directrice générale.

QUE ledit comité permettra d'effectuer un suivi mensuel en ce qui concerne les attentes du conseil municipal auprès du directeur des travaux publics.

**2025-03-057 SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE -
PROCLAMATION ET SOULIGNEMENT**

CONSIDÉRANT QU’au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours;

CONSIDÉRANT QUE notre Ville a à coeur l’inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la 37e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l’ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l’établissement d’une société plus inclusive;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Krystel Houle-Plante et appuyée par Marie-Josée Pleau, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le conseil proclame la semaine du 16 au 22 mars 2025, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d’inviter la population à s’y impliquer.

2025-03-058 APPUI AU PROJET AGRICOLE - POULES PONDEUSES

CONSIDÉRANT QUE monsieur Olivier Langlois a un projet de démarrage dans la production des oeufs de consommation au 158, 10e Rang;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Langlois s’est adjoint un ingénieur spécialisé en agriculture et que son projet respecte les normes agricoles et environnementales de la municipalité, tel que démontré via la localisation du projet de construction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Kingsey Falls désire soutenir les jeunes entrepreneurs, tel que monsieur Langlois qui permettra la continuité du développement économique de demain dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Luc Duval, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville de Kingsey Falls appuie le projet de démarrage de monsieur Olivier Langlois dans la production des oeufs de consommation et est ravie d’accueillir une nouvelle ferme familiale sur son territoire.

**2025-03-059 LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS - SOUTIEN
FINANCIER**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la grande journée des petits entrepreneurs qui se déroulait le 1er juin 2024 au Québec, un groupe de jeunes de Kingsey Falls ont pris part à l’évènement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que la Ville encourage l'entrepreneuriat de ces jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a prévu un montant pour les dons dans ses prévisions budgétaires 2025 et qu'il reste des sommes disponibles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Krystel Houle-Plante, appuyée par Marc Payeur, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE la Ville est autorisée à versé la somme de 92,36 \$ pour *La grande journée des petits entrepreneurs* de Kingsey Falls.

QUE la trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

2025-03-060 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Sur proposition de Christian Tisluck, appuyée par Marie-Josée Pleau, il est unanimement résolu d'adopter le projet du règlement de zonage n° 2025-06.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

1. D'incorporer les dispositions du règlement numéro 448, modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Arthabaska, deuxième génération, soit :

a. D'autoriser spécifiquement l'usage « Garage commercial » sur le lot 6 489 110 du cadastre du Québec, compris dans la zone « A-9 »;

b. De clarifier les normes concernant la fourniture de services d'utilité publique afin que toute étape de production et transport d'énergie soit permis sur l'ensemble du territoire.

2. D'ajouter l'usage « Habitation multifamiliale isolée » avec un maximum de 12 logements dans la zone commerciale « C-4 »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 7 avril 2025, à 18h45, à la salle du conseil au 15 rue Caron, Kingsey Falls.

Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

2025-03-061 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET- RÈGLEMENT 2025-07 FIXANT LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS POUR 2025

La conseillère Krystel Houle-Plante, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement fixant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour 2025.

- dépose le projet de règlement no 2025-07 intitulé Règlement fixant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour 2025.

2025-03-062 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2025-06 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2021-12

Le conseiller Christian Tisluck donne avis de motion qu’à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- 1. D’incorporer les dispositions du règlement numéro 448, modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d’aménagement et de développement de la MRC d’Arthabaska, deuxième génération, soit :
 - a) D’autoriser spécifiquement l’usage « Garage commercial » sur le lot 6 489 110 du cadastre du Québec, compris dans la zone « A-9 »;
 - b) De clarifier les normes concernant la fourniture de services d’utilité publique afin que toute étape de production et transport d’énergie soit permis sur l’ensemble du territoire.
- 2. D’ajouter l’usage « Habitation multifamiliale isolée » avec un maximum de 12 logements dans la zone commerciale « C-4 »;

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l’article 356 de la Loi sur les Cités et Villes.

2025-03-063 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET- RÈGLEMENT 2025-08 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

La conseillère Marie-Josée Pleau, par la présente :

- donne avis de motion, qu’il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires;
- dépose le projet de règlement no 2025-08 intitulé Règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Krystel Houle-Plante, il est résolu que la séance soit levée à 19h38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Côté, maire

Annie Lemieux, directrice générale et greffière